

Réf: Dossier 448549

Avis de constitution

SOCIETE « LEX AFRICA GROUP »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLON, Lot
00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/2025, et enregistrés le 08/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LEX AFRICA GROUP »

Objet : -BTP
-CONSTRUCTION.
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLON, Lot
00, Ilot 00

Dirigeant(s) M CAMARA BAMOUSSA ALEXANDRE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10790 du 23/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65340/GTCA/RC/2025 du 23/10/2025

